

Conseil Municipal du 11 décembre 2023

à 18h00

N°ordre 49  
N° identifiant 2023-0281

**Titre** Lettre-accord entre la Fondation Poitiers Université, la FaBrick et la Ville de Poitiers pour la réalisation d'ateliers numériques à destination des étudiants

Rapporteur(s) Mme Alexandra BESNARD  
Date de la convocation 04/12/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY  
Secrétaire(s) de séance Théo SAGET

**PJ.** Lettre-accord Fondation Poitiers Université, le fablab La FaBrick et la ville de Poitiers

Membres en exercice 0  
Quorum 27

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants \_\_\_\_\_ Mandataires \_\_\_\_\_

Observations L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1, 55 à 56, 2 à 35 et 37 à 54.  
La 36 est retirée.

Projet de délibération étudié par:	Commission Lien social et éducation
------------------------------------	-------------------------------------

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Développement social - Accès aux droits
------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'inclusion numérique est un des trois enjeux majeurs du Plan numérique responsable de la ville de Poitiers, voté le 7 mars 2022.

Dans ce cadre et sur la base des besoins constatés, sont organisés des permanences individuelles, ateliers collectifs, l'opération ordinateurs solidaires ainsi que l'animation du réseau des acteurs de l'inclusion numérique à Poitiers.

Le réseau des acteurs de l'inclusion numérique entretient l'interconnaissance des acteurs et permet aux structures d'échanger sur leurs offres et leurs besoins. C'est dans ce cadre que la Fondation Poitiers Université a contacté la mission inclusion numérique et sollicité une collaboration sur l'organisation d'ateliers numériques.

Après étude des besoins et des disponibilités des agents du pôle, il est proposé de mettre en place des ateliers numériques gratuits destinés aux étudiants souhaitant acquérir les fondamentaux numériques.

Six ateliers ont été identifiés, à raison de deux ateliers par mois :

1. prise en main de l'ordinateur
2. prise en main de Windows
3. naviguer de manière sécurisée
4. où et comment stocker mes fichiers
5. utiliser un traitement de texte – mise en page simple
6. utiliser un traitement de texte – indexer et organiser le document

Une conseillère numérique de la ville préparera et animera ces ateliers qui seront organisés dans les locaux, et avec le matériel du fablab La FaBrick.

C'est la Fondation Université Poitiers qui relayera la communication relative à ces ateliers sur ses supports de communication (site internet, réseaux sociaux, newsletter...).

**Après examen de ce dossier, il est proposé au Conseil :**

- **de valider le principe de ces ateliers à destination des étudiants**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir dans ce cadre, notamment la lettre-accord avec la fondation de l'université et la FaBrick.**

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Théo SAGET

RESULTAT DU VOTE	
------------------	--

Mise en ligne le			
Date de réception en préfecture		Identifiant de télétransmission	
Nomenclature Préfecture	8.2	Aide sociale	